

Application Alice – FCTVA

Listes des comptes de fonctionnement éligibles au FCTVA

Fiche n°3

ENTRETIEN DES RESEAUX (compte 615232)(Liste non exhaustive)

Réseaux d'eau, d'assainissement, de téléphonie, d'internet, d'électrification (dont éclairage public), chauffage, gaz, climatisation

Dépenses bien imputées au compte 615232		<i>Dépenses qui ne doivent pas être imputées au compte 615231</i>	
Imputation comptable éligible au FCTVA	Nature de la dépense (Travaux effectués par une entreprise)	Nature de la dépense	Imputation comptables à utiliser
615232	Travaux d'entretien concernant la partie d'un ouvrage pouvant contenir des éléments linéaires de canalisation, des équipements ou accessoires et des branchements. R	Achats de matériels ou de fournitures pour la maintenance et les travaux d'entretien réalisés par le personnel de la collectivité.	60632 – 6068
	Rtravaux d'entretien sur les réseaux de distribution eux-mêmes, regroupant des canalisations aériennes ou souterraines		
	Travaux d'entretien sur les accessoires des réseaux comme les installations annexes, les branchements, les colonnes montantes et dérivations individuelles		